

Décret n° 2023 - 815 du 4 juillet 2023
Portant nomination d'un ministre plénipotentiaire à la 2^{ème} classe.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°68-2022 du 16 août 2022 portant statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 61-143/FP du 27 juin 1961 portant statut commun des cadres du personnel diplomatique et consulaire ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du premier ministre ;

Vu le décret n° 2021-332 du 6 juin 2021 relatif aux attributions du ministre des affaires étrangères, de la francophonie et des congolais de l'étranger ;

Vu le décret n°2021-524 du 14 décembre 2021, portant organisation du ministère des affaires étrangères, de la francophonie et des congolais de l'étranger ;

Vu le décret n°2021-525 du 14 décembre 2021, portant organisation du secrétariat général du ministère des affaires étrangères, de la francophonie et des congolais de l'étranger ;

Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1851 du 24 septembre 2022 portant organisation des intérimaires des membres du Gouvernement ;

Sur proposition du ministre des affaires étrangères, de la francophonie et des congolais de l'étranger ;

DECRETE :

Article premier : Monsieur NGOULOU Jean Didier Clovis, ministre plénipotentiaire de 3^{ème} classe est, nommé ministre plénipotentiaire de 2^{ème} classe.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera/-

2023 - 815 Fait à Brazzaville le 4 juillet 2023

Le président de la république

Denis SASSOU N'GUESSO

Le ministre d'état, ministre de la
fonction publique, du travail et de la
sécurité sociale

Le premier ministre, chef
du gouvernement

Firmin AYEISSA

Anatole Collinet MAKOSSO

Le ministre des affaires étrangères,
de la coopération et des congolais de
l'étranger

Le ministre de l'économie et des
finances

Jean-Claude GAKOSSO

Jean-Baptiste ONDAYE

Le ministre du budget, des comptes publics
et du portefeuille public

Ludovic NGATSE